

VILLE DE LAC-BROME

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité consultatif d'environnement - CCE de Ville de Lac-Brome tenue mardi, le 5 mai 2026 à 18h30, à l'Hôtel de Ville, sis au 122, chemin Lakeside, à Lac-Brome.

Sont présents : mesdames Louise Morin et Caroline Proulx ainsi que messieurs Donald O'Hara, Syed Mohamed et Alain Picard.

Tous formant quorum sous la présidence du conseiller Claude Rajotte.

Sont aussi présentes : la secrétaire, Mme Anais Renaud et Mme Léa Couture, Gestionnaire de projets chez Conservation Lac Brome.

Sont absents : madame Ariane Touchette ainsi que messieurs Xavier Trosse et Christian Roy

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La séance est ouverte à 18 h 34.

CCE-26-016

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est

Proposé par [REDACTED]

Appuyé par [REDACTED]

Et unanimement résolu par voix exprimées

Il est **RÉSOLU QUE** le **CCE** adopte l'ordre du jour en ajoutant le point 5.5 Programme d'aide financière pour les citoyens.

ADOPTÉ

CCE-26-017

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est

Proposé par [REDACTED]

Appuyé par [REDACTED]

Et unanimement résolu par voix exprimées

Il est **RÉSOLU QUE** le **CCE** adopte le procès-verbal de la séance du 14 avril 2026 tel que présenté.

ADOPTÉ

4. PROCHAINE(S) ACTIVITÉ(S)

- Le 9 mai aura lieu le Forum de la conservation à Bromont. Mme Anaïs Renaud y sera présente afin de voir comment se déroule la consultation publique pour le plan de conservation du côté de la municipalité voisine.
- Le 31 mai prochain aura lieu la fête de la famille. L'équipe d'environnement fera une distribution d'arbres de 10 h à 15 h à la Terrasse Carke.

5. SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS

5.1. STATION DE LAVAGE

La station de lavage a ouvert pour la saison estivale le 1er mai.

5.2. MODIFICATION DU RÈGLEMENT 596-20

Le projet de règlement 596-20 a été adopté malgré les contestations, puisqu'il n'y a pas eu suffisamment de signatures au registre pour aller en référendum.

5.3. ARTICLES DU TEMPO

Un article paru dans le Tempo au mois de mai, intitulé « Environnement VLB 2026 », au cours duquel Mme Anaïs Renaud et M. Claude Rajotte ont été interviewés, a suscité la désapprobation de la Ville, puisque plusieurs informations étaient erronées ou imprécises et que l'accent n'a pas été mis sur les projets environnementaux de la municipalité comme demandé à la journaliste.

Le CCE suggère de répondre au Tempo en leur précisant les modifications à apporter.

Concernant les rejets des eaux usées, le CCE suggère de publier une illustration indiquant les branchements non réglementaires des maisons au réseau d'égout. Les citoyens ont la responsabilité de ne pas envoyer d'eaux pluviales dans le réseau d'égout afin d'éviter de le surcharger par des eaux parasitaires.

5.4. SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Le programme Enviro-plage permettait aux municipalités de suivre la qualité de l'eau de leurs plages par l'entremise d'un service du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques et de la Protection de la faune (MELCCFP). Malgré que ce programme a été aboli en avril, la Ville de Lac-Brome avait déjà prévu d'assurer le suivi de la qualité de l'eau de sa plage par son équipe d'environnement, ce qui permettra de réduire les délais de fermeture. Ainsi, de juin à août, des échantillons d'eau de la plage seront prélevés et analysés afin d'évaluer la concentration de coliformes. Les citoyens seront tenus informés des résultats.

Le CCE se questionne sur le fait qu'il serait peut-être pertinent d'échantillonner aussi au parc Tiffany et à la Terrasse Carke puisque des gens s'y baignent.

5.5. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES CITOYENS

Deux politiques d'aide financière aux citoyens en matière d'environnement (gestion des eaux pluviales et espèces exotiques envahissantes) ont reçu un avis de motion lors de la séance du conseil du 4 mai 2026. L'adoption est prévue pour la séance de juin.

6. CORRIDOR DE NAVIGATION

Léa Couture, chargée de projet pour Conservation Lac Brome, nous présente le projet d'aménagement d'un couloir de navigation dans le secteur de la marina Eugène.

Les membres du CCE se questionnent sur la façon dont les autres municipalités avec un couloir sur leur plan d'eau réglementent son utilisation.

7. PLAN DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS

M. Claude Rajotte spécifie au CCE qu'il n'y aura pas de consultation publique à cette étape du plan de conservation, une réflexion plus poussée s'impose avant de présenter les résultats aux citoyens.

8. MESURES DE CONTRÔLE DES BERNACHES

Des filets ont été installés à la plage afin d'empêcher les bernaches de s'installer sur la zone gazonnée. Des cerfs-volants imitant les oiseaux de proies et guirlandes scintillantes seront installés au mois de juin afin d'effrayer les oiseaux.

Le CCE suggère de faire une publication qui explique les comportements des bernaches afin que les citoyens comprennent mieux les impacts des mesures de contrôle. La publication pourrait être sous forme d'une capsule vidéo.

9. VARIA

10. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine séance est le 2 juin 2026.

CCE-26-018

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est

Proposé par

Appuyé par

Et unanimement résolu par voix exprimées

La séance est levée à 20 h 10.

ADOPTÉ

Claude Rajotte
Conseiller

Anais Renaud
Secrétaire